

système qui sous-tend le Programme des foires et des missions; il consistera à regrouper des données sur ces activités et à les mettre à la disposition des provinces. Le second projet vise à aider le Ministère à analyser l'évolution des marchés mondiaux et à établir des priorités pour les activités de commercialisation. Il s'agira d'une étude visant à déterminer quelles banques de données et quels services de prévisions économiques répondraient le mieux aux besoins de la Direction générale de la politique, de la planification et de la liaison de l'expansion du commerce. L'étude devra en même temps suggérer les meilleurs moyens de mettre ces sources à la disposition des intéressés.

4.4.5 OBJECTIF D

Améliorer l'efficacité et l'efficience des opérations liées à la réalisation du programme des affaires sociales et de celui des passeports, au Canada comme dans les missions.

- 1) Les projets inscrits sous cette rubrique soutiennent l'élément de planification des programmes des affaires sociales et l'élément de planification du Fonds renouvelable du Bureau des passeports.
- 2) Le principal projet concernant le programme d'immigration est abordé dans la partie du présent chapitre consacrée aux missions. Le Bureau des passeports doit améliorer ses opérations à l'Administration centrale, dans ses bureaux partout au Canada et dans certaines missions qui traitent un volume important de demandes. Déjà des plans sont dressés pour l'acquisition de l'équipement nécessaire. Quant à la Direction générale des affaires culturelles et de l'information, on s'attache à préparer un projet qui améliorera son fonctionnement à l'Administration centrale.

4.4.6 OBJECTIF E

Améliorer l'efficacité et l'efficience des systèmes de soutien des ressources financières, des biens, des ressources en personnel et des autres programmes administratifs à l'Administration centrale et dans les missions.

- 1) Les projets classés sous cette rubrique seront particulièrement utiles à l'élément de planification du soutien administratif et opérationnel et à l'élément de planification du protocole; ils devraient aussi améliorer le fonctionnement de tous les éléments du CPO. Les systèmes que vise cet objectif produisent des données essentielles à tous les gestionnaires du Ministère.
- 2) Le Ministère se propose d'acquérir un nouvel ordinateur universel au cours de l'AF 1985-1986; ce projet sera soumis au Conseil du Trésor pour approbation. L'ordinateur actuel, de type DEC-20, loge un bon nombre de systèmes associés au système de documentation automatisée. On prévoit que plusieurs d'entre eux seront transférés au nouvel équipement, ce qui évitera l'expansion prévue du DEC-20.
- 3) Dans la perspective de cette acquisition, certains programmes actuellement logés sur le DEC-20 seront réécrits; une étude est déjà amorcée pour la conception d'un nouveau système de gestion financière. Le nouvel ordinateur accueillera aussi le système d'information pour la gestion du personnel; on commence à établir des plans pour la réécriture de celui-ci. D'autres systèmes sont aussi en voie de planification pour la gestion des biens du Ministère; on prévoit les confier au nouvel ordinateur de l'Administration centrale.
- 4) Il est prévu que les systèmes qu'accueillera le nouvel ordinateur seront conçus en vue d'un usage facile. Ils devraient donc répondre mieux que les systèmes actuels aux besoins de la haute direction du Ministère. Le Comité doit suivre de près toutes les phases de ce projet.